



Comité des salaires 2024 de France 3 Bretagne

Les représentants du personnel refusent de siéger

Les représentants du personnel et représentants syndicaux de France 3 Bretagne ont décidé ce jour, de ne pas siéger au comité des salaires.

Au vu du peu d'informations figurant dans les documents transmis par la direction, les représentants ne sont pas en mesure de jouer leur rôle, d'identifier d'éventuelles situations de disparités salariales et de faire des contre-propositions.

Depuis 2021, les organisations syndicales avaient obtenu de pouvoir aborder les cas des salariés n'ayant pas été augmentés depuis 3 ans, se sentant en disparité, ou ayant souhaité que leur situation soit examinée. Las, dans un revirement rétrograde, la DRH nationale a décidé d'en revenir au simple examen des salariés n'ayant pas eu d'évolution depuis 4 ans et ayant donné leur accord, ce qui en Bretagne représente seulement 4 situations.

Les élus et représentants syndicaux déplorent le peu d'informations exploitables contenues dans les documents.

- Seules figurent les données des salariés ayant donné leur accord, ce qui donne au final une vision très parcellaire de la réalité salariale de la région. Pour les salariés, donner son accord est un parcours du combattant à effectuer chaque année sur Monkiosque, alors que les organisations syndicales demandent à l'inverse que les données ne soient masquées qu'en cas de refus express du salarié.
- Les données relatives aux personnels techniques et administratifs ne comportent pas le niveau salarial, ce qui rend impossible toute comparaison.
- Les situations autres que celles des salariés n'ayant pas eu de mesure depuis 4 ans et ayant donné leur accord ne sont pas censées être étudiées.

La direction de France télévisions aurait très bien pu prolonger les conditions antérieures de partage d'informations de façon unilatérale, comme cela a été le cas l'année dernière. Ce n'est pas l'option qu'elle a choisie. Cette politique vise clairement à entraver le mandat des représentants du personnels et syndicaux et à maintenir dans l'opacité la plus large la politique salariale de France Télévisions.

Vos représentants bretons dénoncent cette politique, qui se fait au détriment de l'intérêt du plus grand nombre.

Rennes, le 27 mai 2024